

Marcel Rufo, pédopsychiatre de renom : « Attention à ne pas tomber dans la désespérance à Mayotte ! »

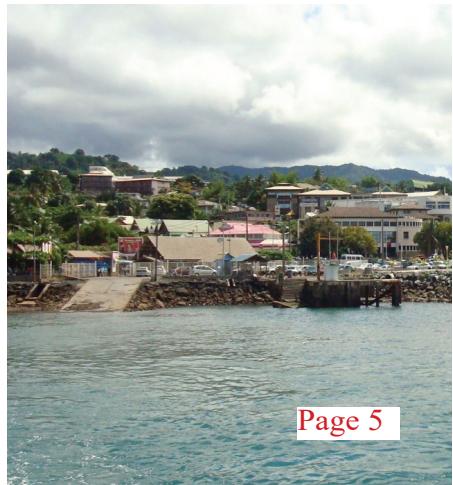


Marcel Rufo a pu faire profiter les acteurs 8ème Forum de la petite enfance de son expérience à Mtsamboro ce jeudi. Il est entre autre le « papa » de la Maison de Solenn. Nous avons pu l'interviewer sur les raisons de sa venue pour 4 jours à Mayotte.

[Page 2](#)

Faits divers

0h48: La terre a tremblé à Mayotte



[Page 5](#)

Société

8e Forum de la petite enfance : “Œuvrer pour transformer nos difficultés en richesse”



[Page 3](#)



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Interview

Marcel Rufo, pédopsychiatre de renom : « Attention à ne pas tomber dans la désespérance à Mayotte ! »



Marcel Rufo devant le minaret de la mosquée de Mtsamboro

Marcel Rufo a pu faire profiter les acteurs 8ème Forum de la petite enfance de son expérience à Mtsamboro ce jeudi. Il est entre autre le « papa » de la Maison de Solenn. Nous avons pu l'interviewer sur les raisons de sa venue pour 4 jours à Mayotte.

Le Journal de Mayotte : Qu'est ce qui vous a incité à venir à Mayotte ?

Marcel Rufo : « J'ai monté une association ADOMTOM l'année dernière. Contraction entre « ado » et « dom-tom », elle a pour vocation

de travailler sur deux territoires, la Guyane et Mayotte. Or un de mes anciens élèves et amis, Saïd Ibrahim, un pédopsychiatre d'origine comorienne qui exerce à Marseille, a travaillé à Mayotte. Il a déblayé le terrain.

Nous aurons quatre partenaires principaux. Le service psychiatrique du Centre hospitalier de Mayotte tout d'abord, où j'ai passé une journée de travail avec le chef de service, le docteur Real. Nous voulons monter un service de pédopsychiatrie en hospitalier, avec des assistants conjoints, par exemple marseillais, et avec l'objectif de fidéliser les gens

sur l'île.

L'association Tama ensuite, qui a un quasi monopole dans le social ici. Son directeur Philippe Duret a insisté sur le handicap et son Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique. Je rencontre le sénateur et président de Tama Thani Mohamed Soilihi bientôt à Paris. Nous pourrons profiter des compétences du professeur Jamal Benjelloun, médecin spécialiste en psychiatrie à Casablanca, qui vient à Mayotte en mars. Et de celle du professeur Philippe Duverger, pédopsychiatre, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU d'Angers, qui vient en mai.

Notre troisième partenaire sera l'Education nationale, et une rencontre avec la vice-recteur Nathalie Costantini a débouché sur un projet de formation des infirmières scolaires en pédopsychiatrie.

Enfin, la priorité du territoire que sont les mineurs isolés sera pris en charge en partenariat avec Apprentis d'Auteuil.

Pourquoi ces deux territoires, la Guyane et Mayotte ?

Marcel Rufo : « Les besoins sont forts. Mais surtout, il y a à la fois des chances à saisir ici, la facilité du contact, des énergies, mais aussi des épuisements qui appellent des solutions. Nous allons y travailler pendant trois ans. Nous devrons signer des conventions avec les partenaires comme Tama ou Apprentis d'Auteuil, et avec les PMI, les Protection maternelles infantiles qui soignent les enfants de moins de 6 ans.

Plutôt que superviser, je préfère venir en transversalité, et faire des propositions. Nous avons noté l'importance croissante des drogues, comme la chimique ou la mangrove, mais attention de ne pas

être pris dans un système de déses-
pérence...

Autre problème, pour se dével-
opper, le territoire a besoin
d'investissements, mais aussi de
personnes durablement présentes
sur les actions mises en place. »

**De quels moyens financiers dis-
posez-vous pour ces actions ?**

Marcel Rufo : « J'ai bénéficié
récemment d'une dotation impor-
tante, un million et demi d'euros,
d'un membre de la famille Fer-
rero (marque Kinder, Nutella, Mon
Chéri..., ndlr). J'ai financé des
opérations à Casablanca, à Brux-
elles, et l'association ADOMTOM
entre dans cet objectif. Nous ré-
fléchissons à doter le CHM d'une
visioconférence pour pouvoir
échanger les compétences.

Nous allons aussi créer un Diplôme
universitaire Adolescents difficiles,
ouverts aux enseignants, aux tra-
vailleurs sociaux comme aux juges
pour enfants. On l'étendra au plus
grand nombre, et il sera largement
'piratable' ! »

**Quelle impression emportez vous
après 4 jours sur l'île ?**

Marcel Rufo : « Etant enfant de mi-
grants italiens, je ressens cet endroit
comme essentiel, où on est bercé
par l'universalisme. Mais attention
à chercher des solutions propres,
et ne pas importer un prêt-à-penser
métropolitain. Le territoire doit en-
fin prendre en charge sa population
en difficulté. Une société est hono-
rable pour ce qu'elle fait aux plus
démunis, elle n'est pas honorable si
elle ne s'occupe que des nantis. »

Propos recueillis par Anne Perzo-
Lafond

Société

8e Forum de la petite enfance : « Œuvrer pour transformer nos difficultés en richesse »



Le Forum de la petite enfance se tient dans un département qui détient les records français de la natalité. C'est à Mtsamboro que les acteurs de PMI, la Protection Maternelle Infantile*, infirmières et psychologues scolaires, sages femmes sont conviés par le conseil départemental. Avec un invité de marque pour cette 8ème édition, le professeur et pédopsychiatre Marcel Rufo.

Ses titres scientifiques et sa bibliographie couvrent une double-
feuille A4... Mais Marcel Rufo est surtout connu pour avoir créé
les maison des adolescents, dont la
maison de Solenn, « il y en a cent
en France, dont une à Mayotte ! »,
souligne-t-il, de son méditerranéen
accent.

Un 101e département très jeune où

la moitié de la population a moins
de 17 ans, et où se posent des pro-
blèmes de parentalité, comme le
soulignait Toyfria Anassi, la conseillère départemental de Mtsamboro : « Faire un enfant ne doit pas être une fin en soi, les parents ont la responsabilité de l'être qu'ils ont engendré, et pendant toute sa vie. Ce qui commence dès la première semaine de grossesse. »

Mais les PMI ont la lourde charge de suivre 55.000 enfants et 90% des grossesses à Mayotte, dont une majorité de personnes non affiliées à la sécurité sociale, un poids financier non négligeable pour le département. Comment répondre à ces challenges, avec un déficit en personnel médical ?

La volonté politique est naissante, en témoignait le maire de la com-
mune Harouna Colo, qui annonçait

la signature « avec la préfecture et le conseil départemental d'un contrat local de santé, en faveur de la jeunesse, des personnes âgées et des personnes atteintes de troubles mentaux. »

Mais en attendant, ce sont des conseils du professeur sur le handicap et la petite enfance dont étaient venus s'imprégner ces acteurs. C'est son expérience en pédopsychiatrie qu'il mettra en avant, dispensant ses conseils à travers son vécu, pour une conférence qui tenait de « Souvenirs » de Foenkinos. C'est l'empathie pour ses malades et leurs parents qui caractérisent son parcours.

1er souvenir : « En 1975, on me confie une unité d'hospitalisation parents-enfants. Je suivais des enfants lourdement handicapés. Les parents, inquiets, me posaient des questions sur leur potentiel d'avenir. Je ne le savais pas moins même, mais ils avaient besoin d'être écoutés. On me disait qu'ils déniérent le problème, c'est évident, mais, ça ne donne pas la solution. J'ai donc fermé une chambre pour y installer une cafet' où nous prenions des petits déjeuners ensemble tous les matins. Les liens créés sont indissolubles. En PMI, ne faites pas que recevoir vos patients et leurs parents, ils n'ont pas besoin de parler à un poteau indicateur mais d'être écoutés. Et tous les 6 mois, prenez de leurs nouvelles. »

2ème souvenir : « Le pédopsychiatre de renom T.Berry Brazelton, prend un bébé dans les bras et me le passe. Je m'aperçois que le bébé s'ajuste à la prise des bras. Comme le dit Donald Winnicott, n'oublions pas que c'est par leur bébé que les adultes deviennent parents. Le bébé a des compétences, il émet des signaux, c'est ce que vous de-

vez transmettre aux parents. »

3ème souvenir : « Une amie médecin italienne a organisé l'intégration d'une enfant autiste, qui n'évoluait pas. L'institut qui l'a accueilli avait proposé de réaliser une pièce de théâtre au long de l'année. Lors de la représentation, la petite Chiara, entourée par deux petites filles, a fini par rire et saluer. Travailler sur l'intégration est bénéfique aussi pour les autres enfants qui, en se heurtant au handicap, deviennent plus tolérants ». Mais un fonctionnement énergivore et qui nécessite du temps, que n'ont pas toujours des acteurs du social à Mayotte, sous tension par manque d'effectif.

Un débat était donc nécessaire :

- « J'ai permis l'intégration en maternelle d'une fillette handicapée. Elle est passée au CP, mais l'autre jour je l'ai croisée avec sa maman dans la rue... On freine la réussite à Mayotte ! », rapportait un travailleur social.

- « Cela vient du manque de soutien et de formation des enseignants », répondait Marcel Rufo, « si on ne travaille qu'avec les parents, ça ne marche pas. Si cette fillette ne veut pas être scolarisée, il faut une institution spécialisée. Quand le handicap touche les gens les plus défavorisés, c'est un double problème qu'ils ont à résoudre. On joue gros sur le plan économique, si un enfant est intégré dans un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), on fait des économies psychiatriques et financières sur sa prise en charge »

- Mohamed El Amine, Directeur général du social au conseil départemental, demandait « comment continuer à motiver des parents sur un territoire qui ne reconnaît pas le handicap ? »

- Pour Marcel Rufo, « c'est à la

PMI à éléver la connaissance au niveau des parents. S'il manque des compétences, on peut organiser des téléconférences sans problèmes. L'expérience que j'avais menée, très accompagné de 4 professionnels médicaux par enfant n'avait abouti à rien. Je suis frappé sur ce territoire par deux tendances : des volontés fortes mais doublées d'un épuisement possible. C'est là-dessus qu'il faut travailler. »

- Un médecin espagnol qui œuvre en PMI rapporte ce chiffre : « seules **66% des grossesses sont suivies** à la PMI. Une femme arrivée en kwassa a frappé en vain à plusieurs portes. C'est un facteur d'aggravation des naissances avec handicap ».

- « C'est bien franco-français que de vouloir accoucher dans des maternités, la grossesse n'est pas une maladie », répondait Marcel Rufo. Essayez comme aux Pays bas, de développer l'accouchement à domicile et de n'envoyer à l'hôpital que les grossesses à risque. Et si les conditions sanitaires dans les cases ne sont pas à la hauteur, c'est l'occasion de travailler sur leur amélioration. »

- Une sage femme de PMI revenait sur la difficulté de suivre ces commandements avec un manque de médecin face au flux des patients, « nous en accueillons 40 par jour ! »

- « Pour survivre ici, vous devez inventez des moyens spécifiques. Commencez par travailler avec un fonctionnement idéal sur 2 ou 3 cas, avec un bon suivi de grossesses précoces par exemple, et vous trouverez la solution », encourageait le docteur Rufo.

- Et le Inchallah alors ? « 'C'est Dieu qui l'a voulu', entend-on souvent à propos du handicap »...

- « C'est un refuge contre un avenir sombre. Ça ne doit pas vous empêcher vous, de proposer ce que vous savez faire.

Message reçu pour Mohamed El Amine : « nous œuvrerons pour transformer nos difficultés en richesse »,

Le Forum de la petite enfance se poursuit vendredi avec des stands sur les métiers du handicap disposés à la mairie de Mtsamboro et à l'école.

Anne Perzo-Lafond
Le Journal de Mayotte

* Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil général et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

Il organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Il joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation, surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Faits divers

0h48: La terre a tremblé à Mayotte



Un léger séisme a secoué Mayotte cette nuit.

Il était 0h48 quand la terre a tremblé et même grondé durant quelques secondes... une intensité légère mais suffisante pour déclencher des alarmes de deux-roues garés dans les rues ou les garages.

Sur les réseaux sociaux, certains témoins parlent « d'une montée en puissance suivie de deux secousses ».

Il restera à en connaître l'intensité réelle et la localisation. Plus d'infos dans le courant de la journée sur lejournaldemayotte.com.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
07.85.05.96.59.